



Le Trait d'Union

de Margaux-Cantenac

Janvier 2022



BONNE ANNÉE

2



*365 nouvelles journées
365 nouvelles opportunités*



2



Sommaire

3	Edito du Maire
4-7	Informations sur la commune
8-9	Jumelage avec Haro
10-15	Côté travaux
16-17	Actus sur les associations
18-19	Zoom sur le nouveau commerce
20-23	Intercommunalité
24	Infos mairie



En cette nouvelle année qui se présente, j'aurais tellement aimé vous dire que la crise sanitaire est derrière nous et qu'un horizon apaisé se profile. Mais, il faut se rendre à l'évidence, nous n'en avons pas encore fini.

Les vagues successives et la recrudescence du virus nous imposent de revoir nos prévisions sans cesse, redoubler de vigilance, mais aussi adapter certains temps de convivialité aux décisions gouvernementales.

C'est ainsi que les vœux à la population semblent difficilement organisables encore cette année au regard des contraintes qui sont les nôtres (pass sanitaire, masques en intérieur...). Il serait en effet risqué de permettre à l'ensemble de la population de se retrouver autour d'un verre lors d'un échange dans un moment de partage et de discussion.

Les membres du C.C.A.S ont également décidé de repousser au printemps (si les conditions le permettent), le repas des aînés afin de protéger les personnes les plus fragiles.

Néanmoins, ceux qui me connaissent, savent que je suis d'un tempérament optimiste. Alors, pour cette nouvelle année, qui est souvent l'occasion de faire un bilan de celle parcourue, je souhaite mettre l'accent sur les nombreux points positifs.

En dépit des nombreuses contraintes que nous a imposé le virus pendant l'année 2021, nous avons su créer de belles dynamiques sur notre commune.

Tout d'abord, je veux mettre en avant l'engagement sans faille et depuis maintenant deux ans des acteurs associatifs, économiques et sanitaires de notre territoire qui nous ont tous permis, à leur façon, de conserver un semblant de vie normale.

Ensuite, je souhaite remercier vivement l'ensemble de l'équipe municipale (élus et employés) qui a su insuffler malgré la crise, de nombreux projets et continuer à porter la dynamique du service public en mettant en avant des thématiques fortes comme **le partage** (par le jumelage avec HARO - ville d'Espagne), **la convivialité** (avec la création d'un espace détente côté Cantenac), **la vie démocratique** (avec la mise en place d'un conseil municipal des enfants, et l'enquête auprès des habitants pour limiter l'éclairage public), **la concertation** (afin de connaître les attentes des administrés sur le développement territorial avec l'aide du PNR), **l'aménagement urbain** (avec la réalisation de divers travaux de voirie, l'enfouissement des réseaux ainsi que l'aménagement d'abribus), et enfin **la réhabilitation des bâtiments communaux** (avec notamment la réfection de la salle du conseil municipal et des salles communales).

Bien d'autres projets sont à venir et le virus n'aura pas raison de nous.

Notre souhait est toujours le même et ne faillira pas : vous proposer la meilleure version du service public pour permettre à chacun de nous de mieux vivre ensemble.

En attendant des jours meilleurs, la commune reste à vos côtés et à votre écoute pour vous accompagner.

Comme le disait Jean Cocteau « le bonheur est une longue patience » ; gardons donc tous à l'esprit la perspective de lendemains heureux.

Que l'année 2022 soit la plus douce pour vous, ainsi que pour vos proches et qu'elle fasse en sorte de réaliser tous vos rêves et vous comble de bonheur.

Bonne année 2022

Sophie MARTIN, Maire



PORTRAIT SUR NOS MÉDAILLÉS DE LA COMMUNE



Lors de l'arbre de Noël du personnel communal, la municipalité a voulu mettre à l'honneur 5 agents médaillés du travail, certains avec du retard à cause de la covid ; de gauche à droite : **Muriel GARRY** , **Fabienne MOREAU**, **Pascal PEREA**, **Jennie DE SOUSA** et **Karine PEROCHON**.

Fabienne MOREAU : Agent au service scolaire depuis septembre 2000, recrutée par la mairie de Margaux. Actuellement Adjoint Technique principal, depuis décembre 2017, faisant fonction d'ATSEM avec les grandes sections de l'école de Margaux. Depuis janvier 2013 est à la disposition de la Communauté de Communes en tant qu'animatrice à l'APS de l'école de Margaux .

Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT (20 ans de services), le **14/07/2020**.

Jennie DE SOUSA : Agent administratif depuis juillet 2000, recrutée par la mairie de Margaux. Actuellement Adjoint Administratif Principal, depuis décembre 2017. Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT (20 ans de services), le **14/07/2020**.

Pascal PEREA : Ancien Conseiller Municipal de Margaux, adjoint au Maire en 2001, puis responsable du service technique, recruté par la mairie de Margaux en août 2006 (Après démission de son poste d'adjoint). Actuellement Technicien Territorial, depuis septembre 2018. Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale :

* Echelon ARGENT (20 ans de services), le 2/07/2001.

* Echelon VERMEIL (30 ans de service), le 14/07/2016.

* Echelon OR (35 ans de service), le **14/07/2021**.

Muriel GARRY : Agent administratif, depuis juillet 2000, recrutée par la mairie de Cantenac, Actuellement Rédacteur Principal, depuis le 5 septembre 2018. Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT (20 ans de services), le **14/07/2020**.

Karine PEROCHON : Agent administratif, depuis décembre 2000, recrutée par la mairie de Cantenac. Actuellement Rédacteur, depuis novembre 2020. Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT (20 ans de services), le **14/07/2020**.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les particuliers, professionnels et associations peuvent déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme ...) par voie électronique en suivant le lien <https://sve.sirap.fr/#/033268/connexion> disponible sur le site internet de la commune – rubrique Urbanisme Habitat – démarches.

Ce service est gratuit et facultatif mais tout dépôt électronique doit être fait obligatoirement via ce lien (les demandes par mail ne sont pas recevables).

Le dépôt sous format papier est toujours possible en mairie, aux jours et heures d'ouverture au public, sur rendez-vous.



CIMETIÈRES COMMUNAUX

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, la durée et les tarifs des concessions sont harmonisés sur les deux cimetières communaux situés Route de l'église et Chemin du Casséna :



* 1 durée unique : 30 ans,

* Des tarifs pour :

- ♦ une concession de terrain (pleine terre ou caveau) : 100 € le m²
- ♦ une concession de case au columbarium (maximum 4 urnes de dimension standard) : 750 € (forfait).

Un règlement municipal unique est en cours de finalisation pour une gestion identique de nos 2 cimetières.

Il devrait être applicable avant la fin du 1^{er} trimestre 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Les enfants ont la parole ! : L'ensemble du Conseil Municipal a décidé la création et la mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants dans le R.P.I.

Voté à l'unanimité lors du conseil du 25/10/2021, la commission « vie scolaire – petite enfance » a lancé le **C**onseil **M**unicipal des **E**nfants sur la commune de Margaux-Cantenac.

Ce Conseil visera à apporter, à chaque membre élu, la possibilité de s'investir dans la vie locale de sa commune par le biais de projets qu'ils mèneront à bien lors des réunions de travail une fois par mois (le samedi matin ou le mercredi en fin d'après midi, en fonction des disponibilités des jeunes élus).

A travers son mandat, le jeune conseiller pourra comprendre le fonctionnement et le rôle d'une institution de démocratie locale. Il travaillera en équipe dans l'intérêt général, en participant à la dynamique de la vie publique.

Destiné aux élèves de CE2/CM1 & CM2 du RPI, le CME aura une vocation essentielle « donner la parole aux enfants ». L'ensemble des enfants de ces classes vont procéder à l'élection de 8 représentants, élus pour deux ans, 4 filles et 4 garçons selon les candidatures.

Le projet a été présenté aux élèves au sein des écoles, avec des retours encourageants !

Les dossiers de candidature ont été récupérés le 14 décembre 2021, les élections prévues le 07 janvier 2022 ont été annulées. La situation sanitaire ne permettant pas de les organiser au mieux.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2021



Cette année sur la commune de Margaux Cantenac certains élèves se sont associés aux cérémonies organisées en hommage aux combattants et aux victimes de la guerre. Les anciens combattants, la fanfare et l'ensemble du conseil municipal sont fiers de leur présence et les remercient très chaleureusement.

L'année prochaine les élèves seront menés par le Conseil Municipal des Enfants. Cette commémoration permet de rappeler que la mémoire des deux grands conflits mondiaux contribue à la construction d'une Europe fondée sur la tolérance et la paix.



SITE REMARQUABLE DU GOUT

Le vin de l'Appellation Margaux labellisé Site Remarquable du Goût

« Une valorisation de notre patrimoine local et de sa biodiversité »

Ce label est à la fois une reconnaissance du Produit, de notre Terroir et des Hommes qui le composent. Plusieurs années d'efforts ont été nécessaires pour obtenir ce dernier, qui doit apporter une visibilité et un rayonnement encore plus important de notre belle région. Le goût et le savoir-faire de nos producteurs sont ici consacrés à l'échelle nationale ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour notre territoire.

Enfin, notre art de vivre dans sa dimension gustative, culturelle, technique et environnementale, est ici mis en valeur afin de proposer à nos futurs visiteurs des expériences variées et pleines de saveurs!



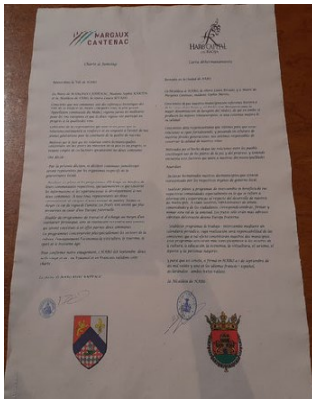
<https://www.sites-remarquables-du-gout.fr/>





Jumelage avec HARO (La Rioja)

Mercredi 8 septembre 2021 sera une date historique pour la commune de Margaux-Cantenac. Depuis une dizaine d'années, les acteurs fondateurs de ce jumelage voient leur projet se concrétiser. En 2017, commençaient les rencontres institutionnelles, en juin à Haro et en novembre dans notre commune. Les premières relations se sont fondées dans le cadre informel de Margaux - Saveurs, facilitateur pour les prises de contact. En novembre 2019, lors de cet évènement les deux municipalités s'étaient fiancées en signant une déclaration d'intention de jumelage; un porte-clé symbolique avait été remis. Il aura fallu attendre près de deux années pour finaliser cette promesse.



C'est en Espagne, le 8 septembre 2021, lors de la fête donnée en l'honneur de la patronne de Haro, la Vierge de la Vega que Sophie Martin, Maire de Margaux Cantenac, et Laura Rivado, Maire de Haro signaient la charte de jumelage devant 17 conseillers d'Haro et la délégation d'élus, et non élus de Margaux Cantenac qui avait fait le déplacement. Cette charte écrite en Français et en Espagnol, signée dans le théâtre Breton de los Herreros du 19^{ème} siècle, engage les deux municipalités à établir conjointement différents

programmes d'échanges et de travail dans des domaines tels que la culture, l'éducation, la viticulture et le tourisme (et la liste n'est pas exhaustive) .



Sophie MARTIN a reçu de Laura RIVADO en cadeau une magnifique poterie, emblème de la ville espagnole, ainsi qu'une reproduction de bâton de maire, qui a pour symbolique la fonction de l'écharpe tricolore en France.

Pour conclure, cette cérémonie l'orchestre municipal offrait sur la place de la Paix, un concert gratuit, reprenant des classiques de la chanson française tel que « la vie en rose ». Cet accueil a particulièrement touché Mme le Maire; mais la municipalité de HARO ne s'est pas arrêtée là , elle a ensuite offert un baptême en Montgolfière afin de présenter l'étendu de son vignoble de la Rioja, où elle règne en ambassadrice.





Samedi 20 Novembre 2021, lors de la manifestation oenotouristique Margaux-Saveurs, la municipalité a finalisé le jumelage. La délégation espagnole, Sophie Martin et une partie d'élus et non élus de la commune ont commencé la journée par une visite du vignoble médocain à bord de vieilles voitures . C'est en revenant de ce rallye que l'instant



bien officiel s'est transformé en instant festif. L'ensemble vocal, La Villanelle de BLANQUEFORT, la Bandas Pays Médoc et les élèves des écoles avaient bien répété pour cette journée. Les enfants lors d'un goûter espagnol organisé par l'école « les p'tits pépins » avaient dessiné et fabriqué des décorations qui ont orné la salle du jumelage. Les mats devant la salle avaient brandi le drapeau Espagnol et le drapeau Français , tout était réuni pour leur faire un grand accueil.

Dès le premier véhicule sur le parc de la salle Port Aubin la musique s'est fait entendre quelques « chansons à boire » de la renaissance ont accompagné l'arrivée de nos convives. Les habitants de la commune étaient présents. La célèbre chanson CLAVELITOS, reprise par la chorale et les enfants, a fait la plus grande joie de nos nouveaux amis.

Puis, Sophie MARTIN a remis à Laura RIVADO, Maire de HARO, la clé symbolisant la ville. Cette clé, qui représente le cep de vigne et sa feuille, ainsi que le chiffre 3 (correspondant aux trois entrées de la commune), est une magnifique sculpture réalisée par Jean-François BUISSON, artiste à BACALAN.

Un moment convivial autour de tapas et vins locaux a clôturé la cérémonie.

Désormais, la population, les écoles, les représentants du conseil des enfants, les associations, ainsi que l'ensemble de la population, vont pouvoir s'approprier ce jumelage au travers d'échanges et nouveaux projets.



VOIRIE - RESEAUX

L'année 2021 aura été marquée par quelques améliorations de la voirie communale. Vous trouverez dans cet article l'ensemble des réalisations engagées par la commune :

* **Rue du Maréchal Foch** : Après l'enfouissement des réseaux (lignes basses tension, éclairage public et télécom) qui a été réalisé en 2019, le revêtement de la chaussée a été engagé par la société CMR pour un montant total de 82 942.85 €TTC (avec une subvention du Département de la Gironde de 6465 €). Le marquage au sol doit avoir lieu afin de sécuriser le stationnement dans cette rue.



La réception du chantier s'est déroulée le 30 octobre 2021 en présence du maître d'œuvre (ADDEXIA), des représentants de la Mairie, ainsi que de la Communauté de Communes Médoc Estuaire (qui est responsable des réseaux d'eau et d'assainissement) et de la société CMR.

* **Rue Jacques Brel** : Cette voie a fait l'objet en septembre et octobre dernier d'un renforcement de conduite d'eau avec défense incendie, et de la pose d'un réseau d'assainissement collectif.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SOGEA – CHANTIERS MODERNE, sous le contrôle des services de la CDC (maître d'ouvrage). Ce nouveau chantier dans ce secteur amène à 98 % le déploiement du réseau d'assainissement collectif sur le secteur de Margaux.

A la fin du mois de Janvier, un revêtement en bicouche sera appliqué sur cette voie après compactage de la tranchée.

* **Rue de l'Ancienne Poste, tronçon de la Rue du Général de Gaulle, Rue Pasteur** : Les travaux d'enfouissement des réseaux haute tension aérienne, basse tension, éclairage public, télécom, fibre sont en cours actuellement dans ces secteurs.

Ces travaux sont réalisés en partenariat avec le S.I.E.M (Syndicat Intercommunal d'Électrification du Médoc), la société ENEDIS, et la commune dans le cadre de « l'effacement » des réseaux.

L'ensemble de ces réalisations est mené par la société E.T.P.M, pour un montant à la charge de la commune à hauteur de 110 001.24 € TTC avec des aides en subvention, venant du SIEM pour 18 221.59 € et du Département de la Gironde pour 7499 €.

* **Chemin de la Louise** : Cette voie a été refaite dans son intégralité. Les travaux ont été réalisés par la société EIFFAGE pour un montant total de 34 293.90 € TTC. Le Département de la Gironde nous a donné pour cette refonte une subvention de 6475 €.

PRÉVISIONS DES TRAVAUX 2022.2023

De nouvelles réalisations sont en projet avec notamment :

- L'enfouissement des réseaux sur le Cours de la Marne (basse tension, éclairage public, Télécom, Fibre) pour la 3^{ème} et 4^{ème} tranche du tronçon de la rue Montesquieu à la rue Gambetta
- Réalisation d'un réseau pluvial
- Aménagement sécuritaire des voies
- Réfection de la bande de roulement sur l'ensemble du Cours de la Marne (pris en charge par le CRD (Centre Routier Départemental))
- Sécurisation des abords de l'école de Margaux

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vous aviez été sollicités par un sondage concernant le projet, émis par la commune, de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Vous avez été nombreux à y participer et nous avons pris acte du plébiscite à 95 % d'avis favorables pour une extinction.

Ainsi, le Conseil Municipal, dans sa séance du 25 octobre 2021, a voté à l'unanimité la coupure de l'éclairage et a pris une délibération allant dans ce sens.

Début janvier 2022, l'entreprise DERICHEBOURG (qui a la charge de l'entretien de l'éclairage public) disposera dans les 41 postes de commandes des horloges astronomiques. Elles ont pour but d'actionner les coupures et les remises en service du réseau afin de limiter les temps d'éclairage. La coupure de l'éclairage public sera donc **effective à compter du 17 janvier 2022 avec une coupure de 0h00 à 5h00**.

Cette initiative, motivée par une démarche de préservation environnementale, permettra de faire des économies d'énergie. Le montant des travaux s'élève à 21 978 € TTC avec un retour sur investissement sur trois ou quatre années.



ENTRETIEN DES FOSSÉS



Lestonat et Ruisseau de la Gare : Deux fossés communaux (Lestonat et le ruisseau de la gare) ont fait l'objet d'un sérieux débroussaillage et curage afin d'améliorer le système hydraulique sur un linéaire de 1100 mètres.

Cette intervention a été nécessaire car, depuis des décennies aucun nettoyage n'avait été réalisé.

Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise MEDOC-PRESTATION pour un montant total de 8004 € TTC avec une participation de la CDCME de 3200 €.

Afin de rendre optimal l'écoulement, un hydrocurage des buses a été réalisé sous les traversées des chaussées.



Ruisseau du Hontique : Ce cours d'eau, qui traverse la commune de Margaux-Cantenac dans la partie Sud, a été nettoyé par une entreprise et reste à la charge du Syndicat des Bassins versants Artigue Maqueline.

Ces travaux permettent un meilleur écoulement du pluvial en amont des nouvelles zones urbanisées.

Pour 2022, le ruisseau Aubion fera l'objet de travaux de nettoyage à l'identique de ceux déjà décrits précédemment.

Les obligations des riverains en matière d'entretien des fossés

Nous rappelons que le coût des travaux a été financé exceptionnellement par la Mairie, mais qu'à l'avenir l'entretien des fossés reste à la charge des propriétaires riverains en référence à l'article du code de l'environnement L215-14.

Le riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux

- Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.



Le riverain doit entretenir son fossé régulièrement

- Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'environnement).



Comment entretenir son fossé ?

Les opérations d'entretien à mener sont :

- Le ramassage des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, détritus...) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) ;
- Le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques ;
- Le fauchage du couvert herbacé avec exportation des résidus (pour éviter l'altération de la qualité du milieu par enrichissement en matière organique) en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore ;
- L'élagage des branches basses et pendantes (c'est-à-dire retirer les branches inutiles ou gênantes et réduire la longueur des autres) en automne.

Ce qu'il faut absolument éviter

- Rectifier ou recalibrer le fossé lors du curage (pas de surcreusement par rapport au fond initial)
- Désherber ou utiliser des produits chimiques (herbicides, pesticides...) à moins de 5 m du fossé
- Curer « à blanc » le fossé ou décaper la couche superficielle du sol
- Pratiquer un entretien trop régulier et uniforme en particulier entre avril et juillet

TRAVAUX TERMINES OU EN COURS

1 Mairie Margaux - Cantenac

Les travaux de restauration de la toiture du local de la police communautaire et de la mairie sont totalement terminés depuis le premier semestre 2021.

Les menuiseries extérieures qui restaient à remplacer sont posées depuis le mois de septembre. Ainsi, toute la mairie possède des menuiseries isolantes.

Le coup de rafraîchissement de la salle du conseil est en cours, le faux plafond a été remplacé par un plafond phonique et isolant et l'éclairage a été remplacé par des pavés à leds. Toutes les parties verticales (murs et lambris) ont été repeintes dans des couleurs claires. Reste le sol en lames de parquet dit le hall d'entrée de la mairie : celui-ci sera posé dès le mois de janvier. Ainsi, le nouveau mobilier de la salle du conseil pourra être installé et notre mairie pourra à nouveau recevoir les cérémonies de mariage et les séances de conseil municipal et autres réunions suivant les demandes, dans de meilleures conditions.

2 Ecole de Margaux

Des travaux de réparations des toitures ont été effectués. Ainsi, la poursuite des travaux de rénovation des salles de classes a pu être réalisée, peinture et sols dans un premier temps pour une classe. Le reste des travaux de l'ensemble des classes sera planifié suivant les dates de vacances scolaires et sera exécuté classe par classe.

3 Salle Saint Vincent Cantenac

Les travaux d'installation de chauffage clim réversible dans la salle St Vincent ont été faits durant les mois de septembre et octobre ainsi cette salle si jolie peut maintenant être louée durant toute l'année alors qu'elle n'était pas louable les mois d'hiver précédent.

4 Vestiaires stade Cantenac

La porte d'entrée aux vestiaires du stade a été remplacée par un ensemble en aluminium avec vitrage retardateur effraction et serrure de sécurité.

TRAVAUX EN PRÉVISIONS

1 Salle des fêtes de Margaux

- * Amélioration acoustique de la salle ainsi qu'une nouvelle sonorisation
- * Remplacement et modification du système de chauffage climatisation, afin que celui-ci soit moins énergivore et plus performant. Les études ayant été faites dans ce sens, ces travaux seront évidemment réalisés bien sûr avant la pose de l'amélioration acoustique en plafond.



2 Espace Ginestet - Margaux

- * Plateforme devant la salle Ginestet en continuité des travaux de cheminement PMR déjà effectués en prévision des travaux d'un auvent couvrant le devant de la salle.
- * Confection d'un portail coulissant d'accès à l'espace côté vigne plus facile d'utilisation en remplacement des barrières métalliques. Cette barrière sera réalisée dans le même esprit que celle côté avenue Jeanne d'Arc.

3 Maison habitation entrée rue Camille Godard Cantenac

Les travaux de consolidation de cette maison sont prévus premier trimestre 2022 afin que la rénovation soit entreprise pour rendre cette maison à nouveau accessible à la location.

4 Ecole « Les p'tits pépins »

La continuité des remplacements des menuiseries extérieures dans les classes (côté route) est aussi au programme des travaux de 2022 menuiseries aluminium isolantes thermiques phoniques et retardateur d'effraction

Mise en place de rideaux thermiques et anti-infraction sur baie côté cour.

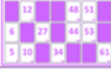
5 Salle st Vincent

Poursuite des travaux de rajeunissement concernant la peinture et le faux plafond, ainsi que la restauration de la porte d'entrée .

CIVISME - RAPPEL



L'équipe **Marg'O loulous** vous souhaite une bonne année 2022 et sera heureuse de vous retrouver lors de nos prochaines festivités :

Samedi 15 janvier	Soirée jeux 	Salle Port-Aubin
Mardi 18 janvier	Assemblée générale	Espace Ginestet
Samedi 5 mars	Loto 	Salle des Fêtes
Dimanche 16 avril	Chasse aux œufs Pâques 	Parc du Château Lascombes
Dimanche 1- mai	Muguet 	
Samedi 18 juin	Fête de la musique 	Espace Ginestet
Vendredi 1- juillet	Cinéma plein air avec marché 	Espace Ginestet
Dimanche 18 septembre	Vide-Grenier 	Salle Port-Aubin
Samedi 5 novembre	Halloween 	Salle Port-Aubin



Les cours de **hatha yoga** (contrôle du souffle, postures physiques, mantras et méditation) sont planifiés tous les mercredis jusqu'au début du mois de juillet. Notre nouvelle enseignante est **Nathalie Sauvegrain**. Sa bio est disponible sur le site web de la mairie. Les prochains ateliers auront lieu les 12 et 13 février et les 14 et 15 mai 2022.

Yogamargaux souhaite ainsi proposer à ses adhérentes mais aussi aux personnes extérieures à l'association de prendre un temps pour soi, se recentrer, retrouver sa base.

Ces ateliers approfondissent de multiples aspects de la pratique du yoga. Un atelier devrait être dédié à la musique avec un bain de bols chantants, un autre à une des cinq branches de la médecine chinoise, le Qi Gong. Le programme et les inscriptions sont accessibles environ un mois avant la date de l'atelier.

Merci pour tout ! Au revoir ASSOCIATION P'TITS CHOUX, LOULOUS ET DOUDOUS !

Le 30 septembre 2021 à 19 heures, les membres de l'association P'TITS CHOUX, LOULOUS ET DOUDOUS dont le siège social est à 7 place Le Matha 33460 Margaux Cantenac se sont réunis en assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions des statuts. Après avoir entendu les raisons qui conduisent à proposer à l'assemblée la dissolution de l'association. Elle décide à compter d'ouvrir la phase de liquidation. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité lors de cette séance. Après avoir fait part de l'inventaire des biens de l'association, l'assemblée générale décide selon les modalités suivantes de faire dons de l'ensemble de ses biens à la MAM P'tits Choux, Loulous et Doudous.

Le samedi 19 Mars 2022 en partenariat avec l'AAPAM et l'association pour le dépistage du Cancer du colon, nous espérons avoir la joie de vous retrouver pour la MARCHÉ BLEUE.

Le départ se fera depuis la salle St VINCENT vers 9h30 pour une belle balade dans notre jolie commune. A l'arrivée, pour vous remettre de cette marche, un apéritif vous sera offert.

Nous vous y attendons nombreux pour partager ce moment de solidarité



REPORT REPAS DES AÎNÉS



En raison du contexte sanitaire lié au COVID-19, et de l'évolution de l'épidémie de ces derniers jours, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a décidé de reporter le traditionnel repas des aînés prévu initialement le 13 Février 2022.

Cette décision a été prise dans le but de protéger les personnes les plus fragiles et d'attendre de meilleures conditions pour

l'organisation de ce moment convivial que nous espérons pouvoir organiser au printemps prochain.

En attendant, soyez prudents et prenez bien soin de vous.



Cette année, avec un peu d'avance le Père Noël, aidé de l'association Bouge Ton Cœur et l'Association des Parents d'élèves, a déposé un jouet et un goûter pour tous les enfants des écoles de Margaux-Cantenac et Labarde. Les maîtresses et les maîtres ont joué les petits lutins pour la distribution. Un grand merci à tous pour leur participation. Il y avait selon les âges des lutins pour les petits, poupées mannequin

avec accessoires, voiture formule1, camion ambulance ou camping car, poupon et sa baignoire, poupée mannequin mariée, maquillage, robots à assembler, boîte de lego tirelire licorne, jeu de bracelet, balle volante, jeu bataille navale et pour finir les grands ont eu des écouteurs.



CONCEPT STORE MAÏA STUDIO

Du nouveau à MARGAUX CANTENAC (bourg Sud)

Depuis le 13 décembre 2021, Barbara et Marisa vous accueillent dans leur nouveau concept store Maïa Studio au 30 Avenue de la Ve République. Maïa Studio est un lieu de bien-être et d'art. Vous y trouverez des produits de beauté et de décorations ainsi que des prestations de bien-être (Sophrologie, massages, yoga ...).

Cette agence est également un lieu d'échanges et de rencontres. Des ateliers, pop-up store et conférence seront organisés sur les mois à venir.

Maïa Studio c'est aussi deux univers réunis autour de la beauté.

Barbara vous propose de prendre soin de vos ongles et de vos cils dans un cadre chaleureux. Plusieurs formules s'offrent à vous. Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur le site :

www.planity.com/maison-muse-33460-margaux-cantenac

ou par téléphone 06 69 50 96 29.

Barbara saura vous conseiller sur une formule et propose également des produits de beauté.



MARISA est architecte d'intérieur, elle a passé son enfance à Margaux. Diplômée sur les bancs des Arts Appliqués de Bordeaux en 2009 puis de l'école Bleue à Paris en 2014, elle fonde son studio Marisa Rêves d'Intérieurs en Février 2015. Aujourd'hui elle vous accueille dans son agence pour vos projets de rénovation, construction et de décoration. Elle signe un univers poétique et sauvage mixant des influences rétro, folk et slow. Elle propose différentes prestations allant de la conception du projet au suivi de chantier jusqu'à la livraison.

N'hésitez pas à consulter son site : <https://marisarevesdinterieurs.com/>

N'hésitez pas à venir découvrir ce lieu situé au 30 avenue de la 5e république....



LIBRAIRIE « FOX-TROIS »

À découvrir, 10 avenue de la Gare !



Pascale Pinot et Dominique Bugat ouvrent une boutique 2 en 1 : boutique de vêtement « Terre de femme et Fox 3 » et librairie, au départ pour se faire plaisir et ensuite pour partager leur passion avec des amateurs sur la commune.



Aujourd'hui la nouvelle librairie de Margaux-Cantenac propose un large choix de plus de 300 auteurs en format poche pour les adultes, et un espace littérature jeunesse pour les plus petits, enfants ou adolescents.

Pour faire naître leur projet, le propriétaire a racheté la maison de ses grands-parents, et a ouvert cette jolie boutique le 17 mai 2021 avec sa façade bleue, son intérieur cosy avec ses étagères en bois et son décor aviation en noir et blanc.

On y trouve son bonheur, et si le livre recherché ne se trouve pas sur les étagères, le maître des lieux se propose de vous le commander avec 5% de remise.

Nous y sommes bien accueillis et bien conseillés.

Cerise sur le gâteau, cette boutique propose vêtements et accessoires féminins.

Alors, lectrices, lecteurs, n'hésitez pas à pousser la porte bleue...



MICRO FOLIE MOBILE

Porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette et les collectivités territoriales, une Micro-Folie comporte un Musée numérique qui présente, en très haute définition, les chefs d'œuvres de grandes institutions culturelles nationales, régionales et internationales. Le Musée Numérique s'enrichit chaque année de nouvelles collections, chacune composée en moyenne de 250 à 400 chefs-d'œuvre.

Une Micro-Folie c'est d'une part une invitation à découvrir des œuvres au travers d'outils interactifs et innovants et d'autre part c'est une porte ouverte sur la diversité des trésors



de l'humanité. Beaux-arts, architecture, cultures scientifique spectacle vivant, Cette galerie virtuelle incite à la curiosité, s'adresse à tous les publics, et se décline en un véritable outil d'éducation artistique et culturelle

La Micro-Folie Mobile permet en plus d'apporter les chefs d'œuvres au plus près des habitants d'un territoire. Ce dispositif mobile crée ainsi un espace culturel itinérant, ludique et accessible à tous.

Prêtée pendant 6 mois par la Villette, la Micro-Folie Mobile sera ensuite acquise par la Collectivité. Le soutien de la Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine sera sollicité pour favoriser la réussite de ce projet. A destination des communes, l'objectif de la Micro-Folie Margaux Médoc Tourisme est de mettre la culture au cœur du développement du territoire, en mode mobilité le temps de la construction de l'Office de Tourisme.

Pouvant être installée dans une médiathèque, un lieu polyvalent, un établissement scolaire, une maison de retraite ou un centre de loisirs La Micro-Folie Mobile se déplacera sur l'ensemble du territoire à la rencontre des habitants et s'installera définitivement à l'Office de Tourisme sur la Commune de Margaux à la fin des travaux de ce dernier.

La 1^{ère} tournée de la Micro-Folie Mobile Margaux Médoc Tourisme du 7 février au 7 août 2022 :

- Cussac : 8 février au 13 mars
- Ludon : 14 mars au 15 avril
- Margaux : 19 avril au 20 mai**
- Le Pian : 23 mai au 1^{er} juillet
- Macau (ou ?) : 4 juillet au 5 août

POLICE INTERCOMMUNALE - CAMÉRA PIÉTON

« La Communauté de Communes Médoc-Estuaire va équiper sa Police Intercommunale de 3 caméras-piétons. Ces caméras ont pour but de mettre en évidence l'objectivité de l'intervention et de permettre de dissuader toutes personnes malveillantes de commettre des exactions. Elles ont une vertu pédagogique et déontologique et améliorent les liens entre la population et la Police Intercommunale. Ces caméras sont portées de façon apparente par les agents de la Police Intercommunale. Elles sont déclenchées manuellement en cas de nécessité. Les personnes filmées sont informées de ce déclenchement et il n'est pas possible de refuser d'être filmé. Les caméras enregistrent le positionnement GPS et elles sont de type infrarouge.

Les enregistrements de ces caméras ont pour objectif de prévenir et de collecter des informations lors d'incidents pouvant survenir lors des interventions des agents de la Police Intercommunale.

La consultation, la visualisation et l'extraction d'images ne peuvent être effectuées que par des personnes dûment autorisées :

- *Les officiers et agents de police judiciaire de la Police nationale et de la Gendarmerie Nationale,
- *Le Maire,
- *L'Adjoint au Maire en charge de la Sécurité,
- * Le responsable de la Police Intercommunale.

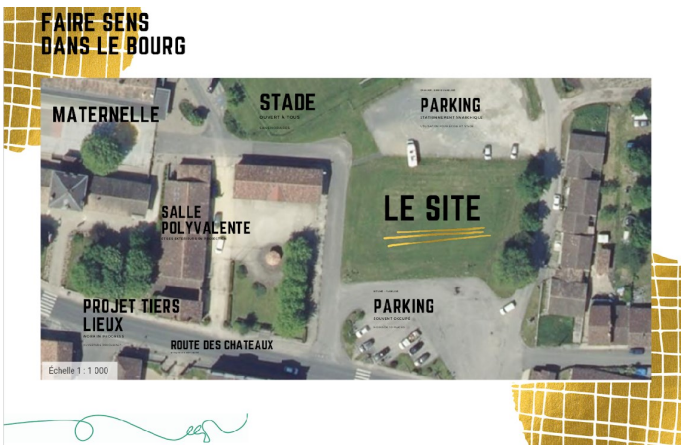
Les images sont conservées pendant une durée de 6 mois à compter du jour d'enregistrement, sauf en cas de réquisition lors de procédures judiciaires, administratives ou disciplinaires.

Conformément à la réglementation en vigueur à la protection de données (Règlement Européen n°2016-679, La loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978),

vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement des informations qui vous concernent. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). »



Un nouvel espace vert dans le bourg Sud de Margaux-Cantenac ...



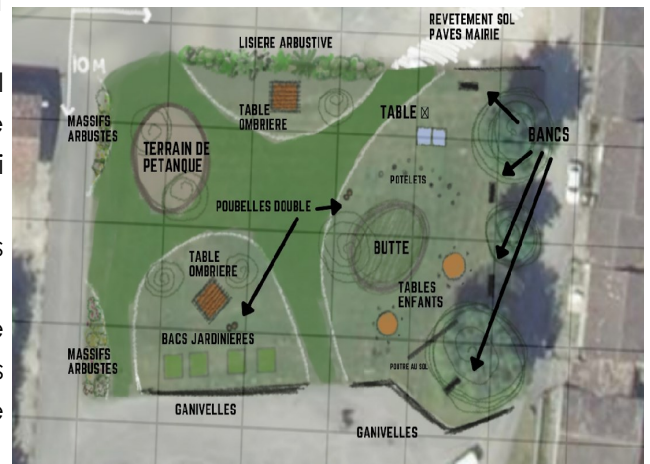
Constitué au printemps 2021 suite à la concertation réalisée par la municipalité avec l'appui du PNR (Parc Naturel Régional du Médoc), un groupe de travail d'élus a réfléchi à la mise en place d'un petit espace vert situé entre le parking et le terrain de foot dans le bourg Sud de Margaux-Cantenac. Le choix des élus a été de proposer un espace naturel convivial, intergénérationnel, et inscrit dans une démarche locale permettant de ce fait une importante participation financière du PNR.

L'aménagement est constitué :

- * d'essences végétales robustes, locales, non invasives et non allergènes dont certaines sont nourricières
- * de mobilier fabriqué localement avec du bois local (Douglas du Limousin), sans traitement chimique puisque cette essence a des caractéristiques naturelles lui permettant d'être utilisée en extérieur.

L'équipe technique municipale a posé sous les tables des pavés de granit que la commune avait en stock.

«Les Escangaux », association locale s'est proposée spontanément pour collecter du bois de réemploi (lames d'ancienne terrasse, caisses bois d'une propriété viticole de la commune entre autres) et fabriquer des jardinières.



Une après-midi participative a été organisée le samedi 13 Novembre avec les habitants pour planter, peindre les jardinières, dessiner sur les galets répartis ensuite dans les jardinières... Lors de cette après-midi des idées nouvelles d'utilisation du site ont été collectées via l'atelier Polaroid animé par le PNR. Une petite collation a été offerte par la municipalité aux nombreux enfants et adultes.

Cet aménagement est la première étape d'une réflexion globale et à plus long terme sur les espaces et l'immobilier communal du centre du bourg-Sud de Margaux-Cantenac, afin de le mettre en valeur et de lui redonner de la fonctionnalité.

Le groupe de travail des élus sera attentif aux retours et à l'usage que les habitants, les écoles, les associations et les visiteurs feront de cet espace, afin d'imaginer d'autres équipements.



L'Adelphe Tiers-Lieu ouvrira ses portes début 2022. Situé dans la maison appartenant à la commune situé au 23 avenue de la 5ème République dans le bourg Sud de Margaux-Cantenac, vous pouvez dès à présent adhérer pour soutenir le projet ou participer à la vie du lieu.

Mais d'abord qu'est-ce qu'un TIERS LIEU ?

C'est un lieu hybride entre chez soi et son lieu de travail, qui est ouvert à tous, en vue d'y croiser des personnes différents et que l'on ne rencontrerait pas ailleurs.

Des Tiers-Lieu dans le Médoc ?

Et oui ! Le Médoc est un territoire qui fourmille de tiers-lieux, tous différents mais regroupés au sein d'un réseau : Médoc Tiers Lieux. Il accompagne les associations et les met en lien. L'Adelphe Tiers-Lieu souhaite devenir un lieu de vie pour la commune ouvert à vos initiatives et idées, afin de créer du lien intergénérationnel, de questionner nos pratiques et de se sensibiliser à l'éco-responsabilité.



Que propose l'Adelphe Tiers-Lieu ?

Une salle polyvalente de 30m² ouverte à la réservation pour des ateliers, réunions, événements, un bureau partagé avec un accès à internet.

Un projet de réaménagement du lieu nous permettra de proposer d'autres espaces en 2023.

Rejoignez-nous pour réinventer une vie de bourg qui a du sens !

Contact de l'association L'Adelphe Tiers-Lieu :

ladelphe.tierslieu@gmail.com
 Antoine ARRICAU 06 58 76 32 68
 Nathalie COULON 06 98 59 42 34
 Julie GRABOT 06 23 53 00 20



Médoc Estuaire **CALENDRIER DE COLLECTE 2022**
MARGAUX-CANTENAC

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 J 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	M 1 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	M 1 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 J 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30

MARGAUX : COLLECTE LE MERCREDI

Décalée d'un jour après un jour férié
 Période estivale : collecte uniquement le matin
 du 20 juin au 16 septembre

CANTENAC : COLLECTE LE LUNDI

Décalée d'un jour après un jour férié



**PENSEZ À SORTIR
 VOTRE BAC LA VEILLE
 AU SOIR !
 RENTREZ-LE APRÈS
 LA COLLECTE.**

CHACQUE SEMAINE

EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS



Papiers



Emballages et briques en carton



Emballages métalliques



Bouteilles et flacons en plastique

À déposer en vrac dans :



BIEN VIDÉS,
 inutile de les laver

AVEC ou
 sans BOUCHON

APLATIR
 les bouteilles plastiques

NE PAS IMBRIQUER

DÉCHETS NON RECYCLABLES



À déposer en sacs
 fermés dans :



**HORAIRES
 DE VOTRE
 MAIRIE:**

lundis,
 mardis, jeudis
 et vendredis
 de 9h00 à
 12h00 et de
 13h30 à
 17h30

les samedis de
 10h00 à
 12h00

Fermeture au
 public les
 mercredis

Médoc Estuaire **CALENDRIER DE COLLECTE 2022**
MARGAUX-CANTENAC

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 J 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31	L 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 J 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 S 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31

MARGAUX : COLLECTE LE MERCREDI

Décalée d'un jour après un jour férié
 Période estivale : collecte uniquement le matin
 du 20 juin au 16 septembre

CANTENAC : COLLECTE LE LUNDI

Décalée d'un jour après un jour férié



**PENSEZ À SORTIR
 VOTRE BAC LA VEILLE
 AU SOIR !
 RENTREZ-LE APRÈS
 LA COLLECTE.**

CHACQUE SEMAINE

Un doute... une question ?
 05 18 06 10 34

SERVICE ENVIRONNEMENT / DÉCHETS

www.cc-medoc-estuaire.fr

CITEO

BORNES ENTERRÉES



➤ Rue de la Halle (parking public)

BORNES À VERRE



Sans
 bouchon
 ni couvercle



Uniquement les bouteilles,
 pots et bocaux

Localisation :

- Rue du Général de Gaulle
- Chemin de Cassena (dijetière)
- Chemin de Brown (Mathéou)
- Chemin de Péséou (face au chemin de Boulbranne)
- Route de Lagunegrand

BORNES À TEXTILE



En sacs
 fermés



Localisation :

- Route de Lagunegrand (à côté bornes à verre)
- Avenue de la 5^{ème} république (parking du supermarché)
- Rue du Général de Gaulle (à côté bornes à verre)

DÉCHÈTERIES



Déchèterie d'Arzac (particuliers et professionnels)
 Avenue de Lesclause - 33460 ARSAC

Déchèterie de Cussac (particuliers uniquement)
 Route de Saint Laurent
 33460 CUSSAC-FORT-MÉDOC

Horaires : www.cc-medoc-estuaire.fr



**SERVICE
 URBANISME:**

Uniquement
 sur
 rendez-vous



05.57.88.71.36



SITE INTERNET

Toutes les informations en
 temps réel sur votre site :
margaux-cantenac.fr

**MARGAUX
 CANTENAC**

12 Rue de la
 Trémoille
 33460
 MARGAUX-CANTENAC
mairie@margaux-cantenac.fr

